

	Marque de fabrique	Type	F. d'homologation No
Remorque de travail	HUGGLER	FA 15	CH 9372 16

Constructeur EMIL HUGGLER AG, Baumaschinenfabrik, 5034 Suhr  
 Identification "FA 15" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à gauche, latéralement au-dessus de l'essieu  
 Numéro du châssis à gauche, en haut sur l'essieu  
 Importateur princ. -  
 Véhicule homologué 3 334 Signes fixes dans code du type FA 15

Châssis  
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2  
 Suspension - Direction -  
 Frein de service -

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues

Carrosserie	<u>ruban transporteur</u>		Poids *)	avant	arrière	total
Dimensions	int.	ext.	Poids à vide	<u>selon le ruban transporteur</u>		
Longueur		*)	Charge utile ou	<u>selon le ruban transporteur</u>		
Largeur		<u>2080</u>	Poids de service	<u>selon le ruban transporteur</u>		
Hauteur		*)	Poids total	<u>200</u>	<u>1500</u>	<u>1500</u>
Porte à faux	av	*)	Garantie fabrique		<u>6.70 - 13</u>	<u>+</u> )
	ar	*)	Dimens. pneus		<u>6 / 4,5</u>	
Empattements			Ply / bar		<u>1810</u>	
Voie	av	ar	Charge		<u>30</u>	
Dist. anneau axe	av	*)	pour V max			
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon constructeur			<u>30</u>
			Vitesse maximale selon tenue de route			<u>30</u>

Equipement	*)		Moteur de travail	§)	
Feux rouges	R	(E)	Marque	_____	Type _____
Feux stop	S1	(E)	Bruit	_____	à t/min _____
Clignoteurs	av	-	Silencieux	_____	_____
	ar	2a (E)	Mesure des gaz	_____	_____
Catadioptrés	av	I (E)	Déparasitage	_____	_____
	lat.	I (E)			
	ar	III (E)			
Feux de gabarit	av	A (E) ou CH 1 0503 01	Indications pour le permis de circulation		
	lat.	_____	Genre remorque	Remorque de travail	
	ar	CH 1 0507 01 ULO	Marque et type	HUGGLER FA 15	
ar vers l'av		CH 1 2204 01 ML	FH-No CH	9372 16	
Eclairage plaque		_____	Carrosserie	ruban transporteur	
Cale		l= 285x150x170 mm	Poids à vide	sel. bulletin pes charge utile _____	
			Poids de service	sel. bulletin pas Poids total _____	

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

\*) Dimensions et poids selon le ruban transporteur; équipement (évent. roulette d'appui) sont à contrôler à l'immatriculation.

+) Variante de pneus: 6.40 - 13 4 PR charge pour l'essieu 1250 V-max 30 km/h

§) Lorsqu'équipé d'un moteur, contrôler le bruit et le déparasitage.

A noter dans le permis de circulation:

(118) Vitesse maximale 30 km/h; signalisation exigée;

(137) Marquage exigé: l'extrémité du ruban transporteur en jaune/noir plus un panneau de signalisation au porte à faux arrière;

(222) Voiture motrice exigée ... (selon le poids de service);  
Les feux et clignoteurs prescrits doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 22.09.76

Homologation fédérale des types de véhicules